



Delais pour que mon ex mari me donne ses dates des congés d'été

Par **chona**, le **30/05/2012** à **22:23**

Bonjour, je vous contacte car je suis divorcée depuis 6 ans et relation cahotique. Pour le moment mon problème est que mon ex mari rentre dans un processus où il veut me dominer et alors que nous sommes le 30 mai je ne sais toujours pas si il prend les enfants cet été ni les dates où il compte les prendre. J'en ai besoin pour m'organiser. Combien de temps au minimum il doit me prévenir avant de les prendre car je ne veux pas rentrer dans son jeu où il me prouverait son pouvoir sur moi. Cela fait trop longtemps que je le subis. Merci d'avance de votre réponse.

Par **cocotte1003**, le **31/05/2012** à **00:35**

Bonjour, si vous avez besoin de vous organiser pour les vacances, il vous faudra ressaisir le JAF pour qu'il prévoit un délai. En attendant envoyez lui une LRAR pour lui expliquer la situation et votre demande, cordialement.

Par **chona**, le **31/05/2012** à **07:54**

bonjour, merci de votre réponse mais là aussi un problème car il refuse de me communiquer l'adresse où il réside. L'avocat sur le dossier pour de nombreux autres problèmes.